MAVES

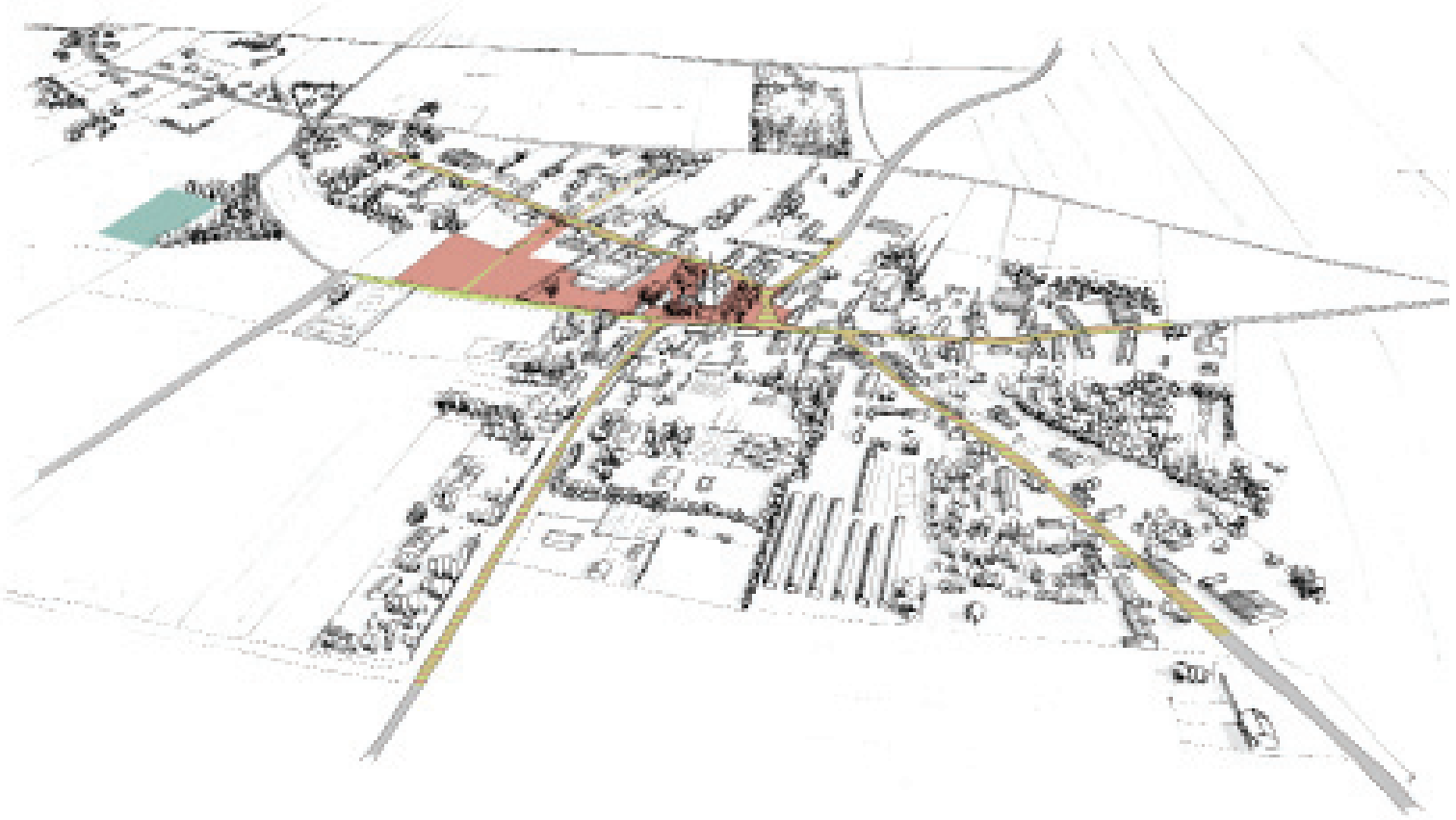

BILAN DES ATELIERS
«JARDINONS NOS VILLAGES»

- Avril 2015 -

DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

La concertation s'est réalisée en trois temps : diagnostic de terrain partagé, présentation des pistes de projets à un groupe restreint, présentation des ateliers retenus avec une invitation publique.

21 Novembre 2013
DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Rendez-vous pris pour un parcours dans la commune avec les habitants, élus , techniciens et les différents partenaires à la découverte des espaces publics et naturels du bourg.

Un temps de travail en salle afin de qualifier les espaces, leurs usages et de comprendre les attendus du collectif en terme de pistes d'actions.

8 participants

04 Avril 2014
PRÉSENTATION PISTES D'ACTIONS

Les partenaires présentent en salle la mise en forme du diagnostic ainsi que les propositions d'atelier.
Les élus présents complètent les éléments présentés, posent des questions sur les contenus et commencent à faire des choix d'ateliers et à imaginer les modalités de leur mise en oeuvre.

06 juin 2014
PRÉSENTATION PISTES D'ACTIONS

Le CAUE anime une seconde réunion afin de présenter le projet lors d'une réunion publique élargie. Les contenus sélectionnés sont présentés.
Un travail de planning prévisionnel est effectué afin d'annoncer les étapes suivantes du projet et d'organiser sa mise en oeuvre.

Anticiper les évolutions de la place du bourg **atelier 40**

«Change ta cour»
Repenser l'espace de la cour d'école **atelier 45**

Accompagner les extensions urbaines en coeur du bourg **atelier 47**

DÉROULÉ

Ces ateliers n'ont pas été retenus par la commune lors des présentations publiques, ils n'ont pas été organisés.

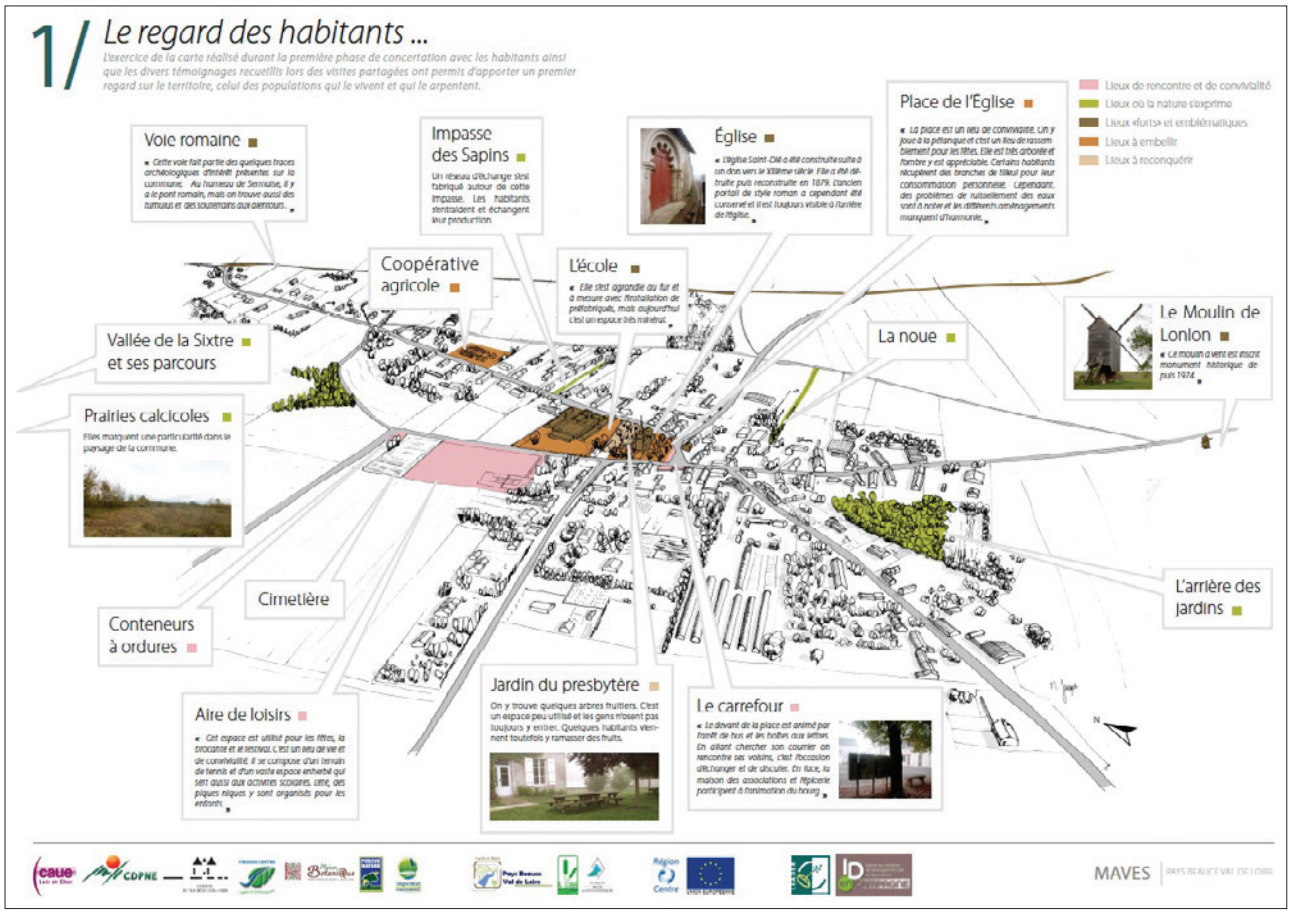
1/ Le regard des habitants ...
L'exercice de la carte réalisé durant la première phase de concertation avec les habitants ainsi que les divers témoignages recueillis lors des visites partagées ont permis d'apporter un premier regard sur le territoire, celui des populations qui le vivent et qui le arpentent.
Lieux de rencontre et de convivialité
Lieux où la nature s'exprime
Lieux «forts» et emblématiques
Lieux à embellir
Lieux à reconquérir
Voie romaine
« Cette voie fait partie des quelques traces archéologiques d'intérêt présentes sur la commune. Au hameau de Semaine, il y a le pont romain, mais on trouve aussi des tumulus et des souterrains aux alentours. »
Impasse des Sapins
Un réseau d'échange s'est fabriqué autour de cette impasse. Les habitants s'entraident et échangent leur production.
Église
« L'église Saint-Clé a été construite suite à un don vers le XIIIème siècle. Elle a été détruite puis reconstruite en 1879. L'ancien portail de style roman a cependant été conservé et il est toujours visible à l'arrière de l'église. »
Place de l'Église
« La place est un lieu de convivialité. On y joue à la pétanque et c'est un lieu de rassemblement pour les fêtes. Elle est très arborée et fraîche y est appréciable. Certains habitants récupèrent des branches de tilleul pour leur consommation personnelle. Cependant, des problèmes de ruissellement des eaux sont à noter et les différents aménagements marquent d'hétérogénéité. »
Coopérative agricole
L'école
« Elle s'est agrandie au fur et à mesure avec l'installation de préfabriqués, mais aujourd'hui c'est un espace très minéral. »
Le Moulin de Lonlon
« Ce moulin à vent est inscrit monument historique de puis 1974. »
Vallée de la Sixtre et ses parcours
La noue
Prairies calcicoles
Elles marquent une particularité dans le paysage de la commune.
Cimetière
L'arrière des jardins
Conteneurs à ordures
Jardin du presbytère
On y trouve quelques arbres fruitiers. C'est un espace peu utilisé et les gens n'osent pas toujours y entrer. Quelques habitants viennent toutefois y ramasser des fruits.
Le carrefour
« Le devant de la place est animé par l'arrêt de bus et les boîtes aux lettres. En allant chercher son courrier on rencontre ses voisins, c'est l'occasion d'échanger et de discuter. En face, la maison des associations et l'épicerie participent à l'animation du bourg. »
Aire de loisirs
« Cet espace est utilisé pour les fêtes, la brocante et le festival. C'est un lieu de vie et de convivialité. Il se compose d'un terrain de tennis et d'un vaste espace enherbé qui sert aussi aux activités scolaires. Utile, des pliques niques y sont organisés pour les enfants. »
MAVES

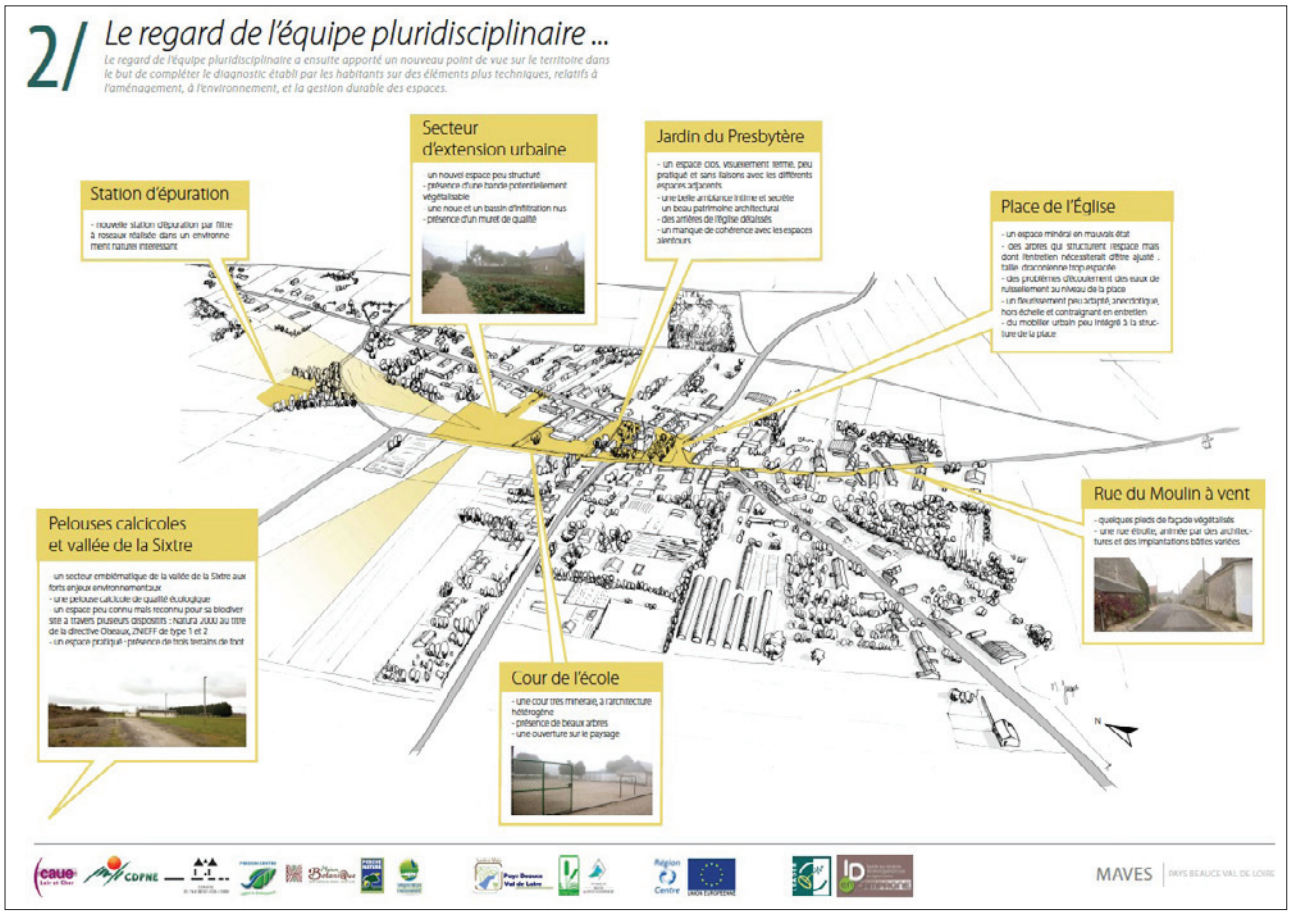
2/ Le regard de l'équipe pluridisciplinaire ...
Le regard de l'équipe pluridisciplinaire a ensuite apporté un nouveau point de vue sur le territoire dans le but de compléter le diagnostic établi par les habitants sur des éléments plus techniques, relatifs à l'aménagement, à l'environnement, et la gestion durable des espaces.
Secteur d'extension urbaine
un nouvel espace peu structuré
- présence d'une bande potentiellement végétalisable
- une noue et un bassin d'infiltration nus
- présence d'un muret de qualité
Jardin du Presbytère
- un espace clos, visuellement ferme, peu pratiqué et sans liaisons avec les différents espaces arpentés
- une belle ambiance intime et sécurisé
un beau patrimoine architectural
- des arrières de l'église délaissés
- un manque de cohérence avec les espaces alentours
Station d'épuration
- nouvelle station d'épuration par filtre à roseaux réalisée dans un environnement naturel intéressant
Place de l'Église
- un espace minéral en mauvais état
- des arbres qui structurent l'espace mais dont l'entretien nécessiterait d'être ajusté : taille drastique trop importante
- des problèmes d'écoulement des eaux de ruissellement au niveau de la place
- un fleurissement peu adapté, anecdotique, hors échelle et contraignant en entretien
- du mobilier urbain peu intégré à la structure de la place
Rue du Moulin à vent
- quelques pieds de façade végétalisés
- une rue étroite, animée par des architectures et des implantations bâties variées
Pelouses calcicoles et vallée de la Sixtre
un secteur emblématique de la vallée de la Sixtre aux forts enjeux environnementaux
- une pelouse calcicole de qualité écologique
un espace peu connu mais reconnu pour sa biodiversité à travers plusieurs dispositifs : natura 2000 au titre de la directive Oiseaux, ZNIEFF de type 1 et 2
- un espace pratiqué - présence de trois terrains de foot
Cour de l'école
- une cour très minérale, à l'architecture hétérogène
- présence de beaux arbres
- une ouverture sur le paysage
MAVES

DOCUMENTS PRODUITS PAR LE CAUE ET LES PARTENAIRES

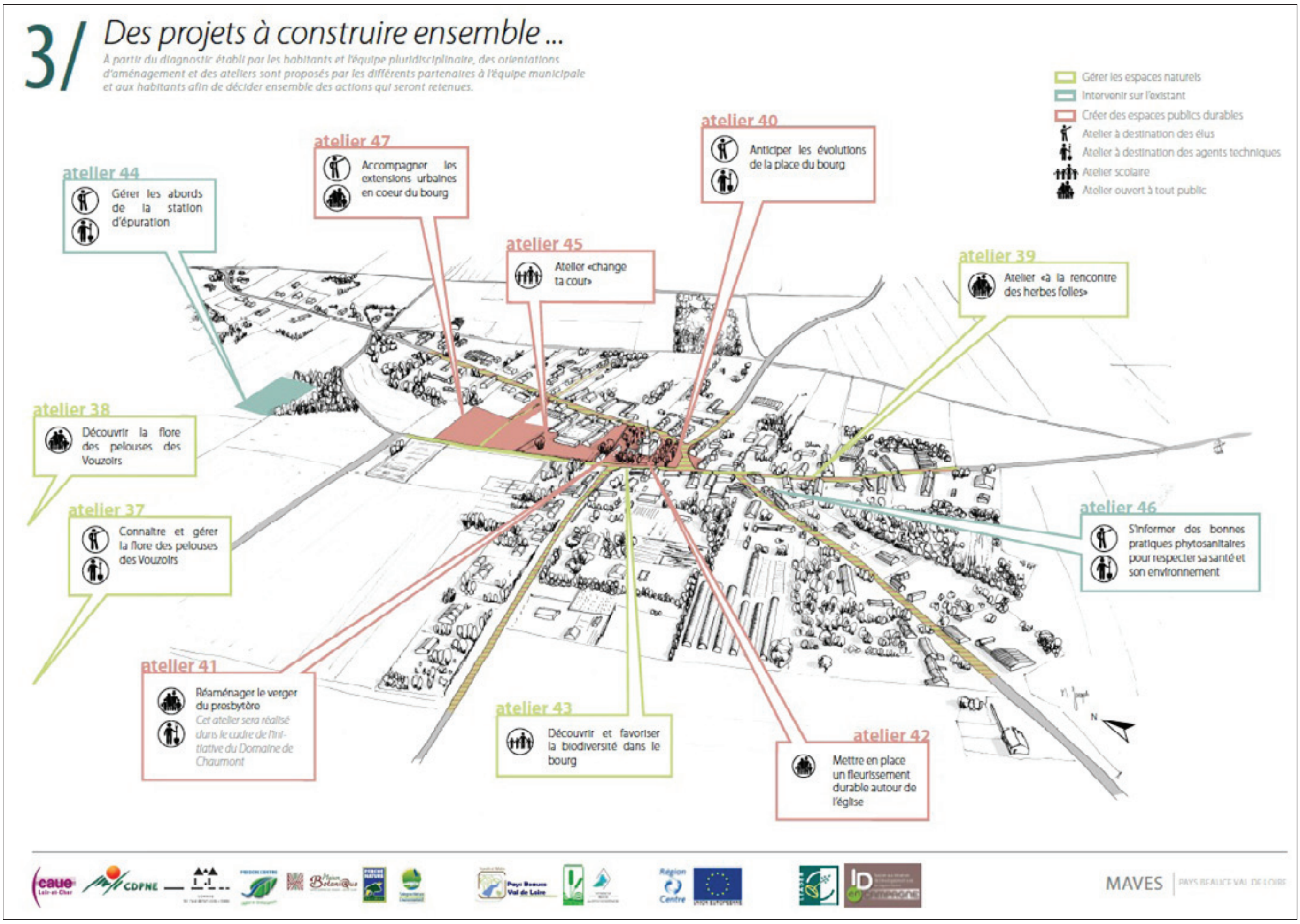

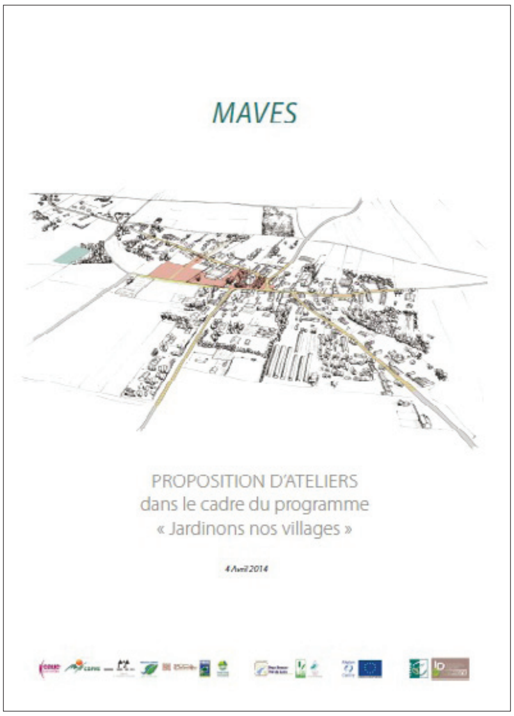

Réaménager le verger du presbytère — atelier 41

COMMUNE SUPPORT : MAVES

PUBLIC VISÉ : habitants et élus
DURÉE DE L'ATELIER : 2 réunions

PÉRIODE FAVORABLE : conception printemps été 2014 pour atelier de plantation à l'automne
DATES RETENUES :

INTERVENANTS : CAUE 41

COORDONNÉES : Nina FENATEU
paysage@caue41.fr
02 54 51 56 50

CONSTAT

Au coeur du village, le jardin du presbytère est planté de quelques arbres fruitiers (dont un très beau pommier) et d'arbres d'ornements un peu disparates. Afin de réhabiliter cet espace et de l'ouvrir plus largement à la population en incitant de nouveaux usages, il est proposé de recomposer le verger. Pour cela, certains arbres inadaptés devront être supprimés et certains fruitiers vieillissants remplacés.

DÉROULÉ PROPOSÉ

Le CAUE soumet lors d'une réunion un schéma pour le ré-aménagement de cet espace et propose un budget. Des modifications peuvent être apportées si nécessaire. Les scolaires et les habitants peuvent être associés à la concertation ainsi qu'à la réalisation du projet.
Après validation par la municipalité, le chantier de plantation participatif est organisé par le Domaine de Chaumont.

LES PLANTATIONS DU JARDIN DU PRESBYSTÈRE SERONT RÉALISÉES PAR LE DOMAINE DE CHAUMONT DANS LE CADRE DE SON OPERATION SUR L'ARBRE

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR L'ATELIER :
/
COUT EVALUE : en fonction du budget alloué par la mairie

Découvrir et favoriser la biodiversité dans le bourg — atelier 43

CONSTAT

DÉROULÉ PROPOSÉ

S'informer des bonnes pratiques phytosanitaires pour respecter sa santé et son environnement — atelier 46

CONSTAT

DÉROULÉ PROPOSÉ

NOM ATELIER : connaître et gérer la flore des pelouses des Vouzoirs

Commune support : MAVES

Intervenant(s) : CDPNE (Thierry Moreau, Aurélie Poumailloux et Philippe Maubert)

Public visé : élus et agent

Nombre de personnes participantes : 4

Date(s) de réalisation : vendredi 29 août 2014 matin et vendredi 27 février 2015 matin

Temps consacré :
Inventaire naturaliste ½ j + préparation
Réalisation et présentation de la fiche de gestion du site aux élus et agent

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

La commune possède des terrains naturels proches du bourg en bordure de la vallée de la sixtre inscrits dans un ensemble de milieux naturels reconnus d'une haute valeur écologique (pelouses calcicoles et marais). Ces terrains ne font pas actuellement l'objet d'une gestion spécifique adaptée aux enjeux patrimoniaux du site.
Une première phase de reconnaissance naturaliste du site a été réalisée le 29 août 2014 au matin. Cette reconnaissance et les données bibliographiques connues sur le site ont conduit à la rédaction d'une fiche proposant un plan de gestion globale du site présenté aux élus et à l'agent en charge de l'entretien du site le 27 février 2015 au matin.

Les points positifs :

Bonne implication de la commune dans le projet qui a été sensibilisée et est favorable à la gestion différenciée du site.

Prolongement et mise en œuvre de la gestion du site envisagé à partir de 2016 à travers un contrat Natura 2000 avec l'implication d'un éleveur ovin de la commune.

Les points négatifs :

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Autres photos

NOM ATELIER : découvrir la flore des pelouses des Vouzoirs

Commune support : MAVES

Intervenant(s) : Philippe Maubert)

Public visé : grand public

Nombre de personnes participantes :

Date(s) de réalisation : non réalisé

Temps consacré :

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Les points positifs :

Les points négatifs :

La présentation du programme des ateliers à la commune s'est faite assez tardivement dans la saison (avril 2014) et la réponse de la commune sur le choix des ateliers retenus fin mai 2004. La sortie de découverte grand public du site des Vouzoirs a été envisagée alors pour fin août 2015 mais n'a pas pu être réalisée par l'indisponibilité du botaniste du CDPNE.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Texte

Réaménager le verger du presbytère

atelier 41

COMMUNE SUPPORT : MAVES

PUBLIC VISÉ : habitants et élus
DURÉE DE L'ATELIER : Une réunion de réflexion collective le 06/06/14 (ajoutée), une réunion publique le 09/09/14, une réunion de préparation le 23/01/15, atelier de plantation le 11/04/15

INTERVENANTS : CAUE 41,
Domaine de Chaumont

COORDONNÉES :
Nina FENATEU, paysage@caue41.fr, 02 54 51 56 50
Mathilde MARTIN, 02 54 56 16 22

DÉROULÉ

Le déroulé initial proposait d'amorcer le projet avec une première esquisse qui pourrait être discutée lors d'une réunion publique. Cependant, les habitants ayant été peu présents lors de la phase de concertation, le CAUE 41 a proposé de mener un premier atelier de réflexion avec les habitants pour établir collectivement les grandes orientations avant de présenter une esquisse dessinée. L'esquisse a ensuite été présentée lors d'une seconde réunion publique.

- Réunion publique au presbytère avec les habitants pour amorcer collectivement la réflexion le 06/06/14 (CAUE, une dizaine de personnes présentes)
- Présentation de l'esquisse d'aménagement aux habitants le 09/09/14 (CAUE, une dizaine de personnes présentes)
- Réunion de préparation des travaux le 23/01/15 (CAUE, 5 personnes présentes)
- Atelier de plantation le 11/04/15 (CAUE et Domaine de Chaumont, 15 personnes présentes)

06/06/14
RENCONTRE
DES HABITANTS

Le CAUE (Nina FENATEU et Mélodie JACQUES) a organisé une première réunion avec les habitants pour réfléchir collectivement au projet. A cette occasion, des panneaux ont été réalisés pour illustrer les questionnements et les pistes d'actions possibles.

Les grandes orientations d'aménagement ont pu être établies de manière collective. La trame générale consiste à redonner une vocation nourricière au jardin : suppression des conifères et des fruitiers vieillissants, plantation de fruitiers et de petits fruits, aménagement d'un massif de plantes aromatiques.

Les habitants se sont portés volontaires pour faire don de vivaces et de graines récoltés de leur jardin.

Des panneaux pour interpeller et questionner l'espace

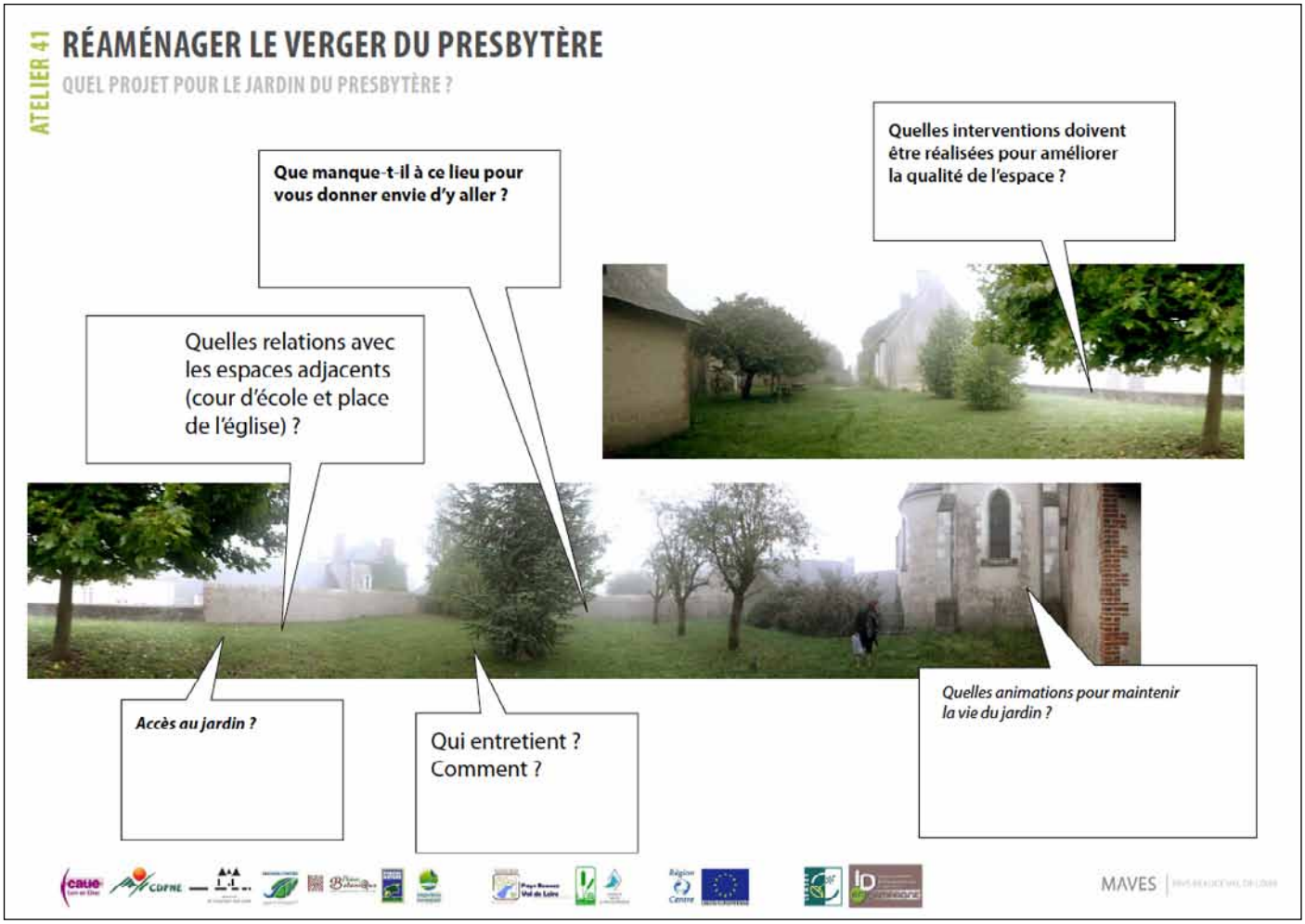

09/09/2014
PRÉSENTATION DE L'ESQUISSE

Suite à la première réunion avec les habitants, le CAUE (Nina FENATEU, Mélodie JACQUES) a pu travailler sur une esquisse d'aménagement pour le jardin.

L'esquisse a pu être présentée lors d'une seconde réunion publique. A cette occasion, le travail de concertation a pu être représenté aux habitants qui n'étaient pas présents lors de la première réunion.

Les personnes présentes se sont portées volontaires pour participer à une collecte de plantes aromatiques.

Esquisse d'aménagement du presbytère réalisée par le CAUE

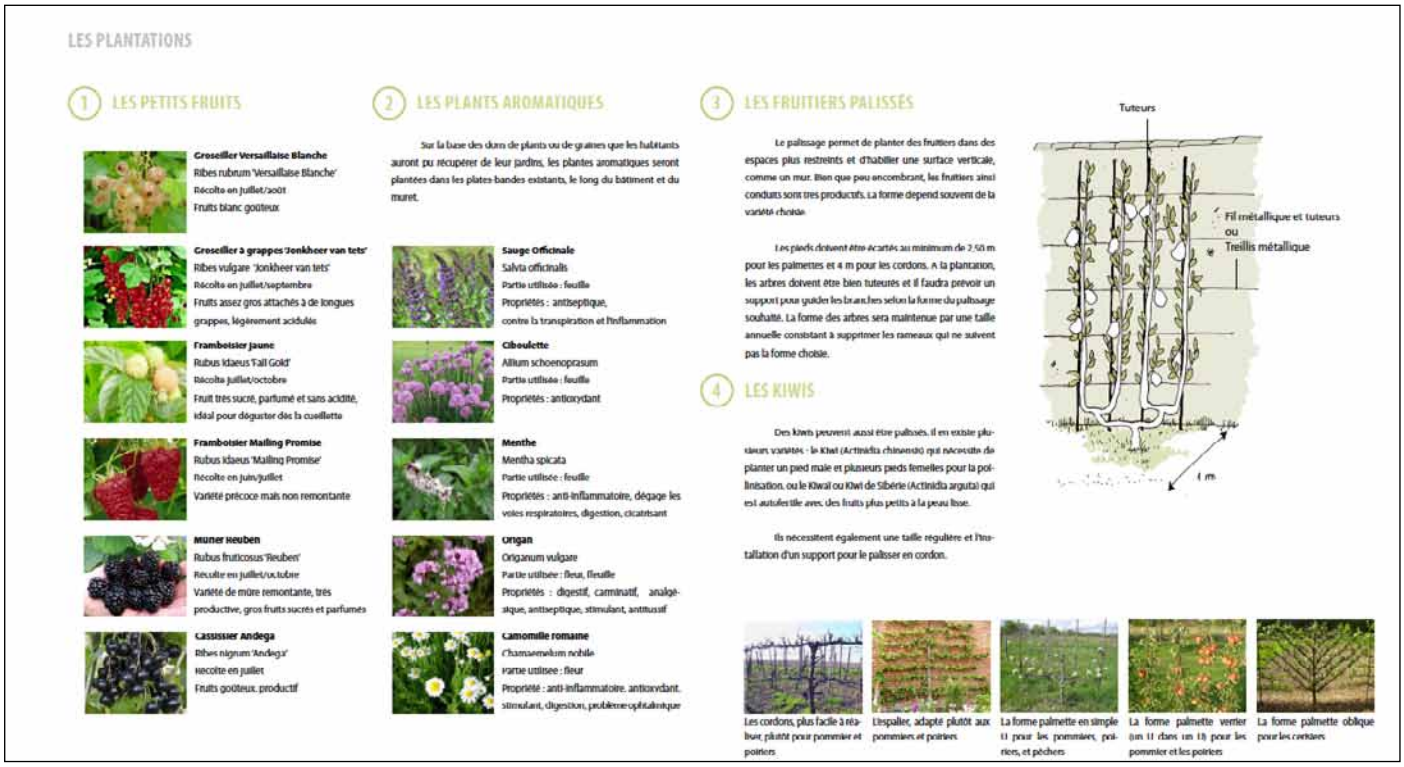

L'implantation des fruitiers a posé débat lors de la première réunion, plusieurs scénarios d'implantation ont donc été développés : alignement continu, discontinu ou plantation aléatoire.

Samedi 11 mai 2015
ATELIER DE PLANTATION

Le Domaine de Chaumont (Frédéric VIETTI) et le CAUE 41 (Mélodie JACQUES) ont accompagné la journée de plantation avec les habitants. L'agent communal ainsi qu'une quinzaine d'habitants étaient présents pour participer aux travaux de plantation.

Les habitants ont apporté plants et graines issus de leur jardin et le massif d'aromatiques a pu être planté à partir de la collecte effectuée. Au cours de l'atelier, les techniques de plantation et les conseils d'entretien ont été présentés aux habitants.

L'atelier s'est clôturé dans la convivialité autour d'un pot.

Les points positifs :

Un groupe d'habitants s'est rapidement investi dans le projet. Les plantes aromatiques ont pu être collectées chez les habitants.

Certains habitants ont des connaissances pratiques sur la taille et l'entretien des fruitiers, ce qui laisse penser que l'entretien sera suivi.

Des projets d'amélioration sont déjà en discussion pour retravailler et embellir les autres massifs existants.

Les points négatifs :

Un temps de réunion supplémentaire a dû être retenu pour solliciter les habitants et les impliqués dans le projet.

L'agent communal a changé au cours du projet, ce qui a rendu l'organisation des travaux plus difficile puisque la nouvelle personne n'avait pas suivi le début du projet.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Un temps d'accompagnement plus important aurait été nécessaire afin d'organiser les travaux de préparation car il y a peu de main d'oeuvre sur la commune pour l'entretien des espaces et l'agent communal est arrivé en cours d'initiative, ce qui a compliqué la mise en place des travaux.

Commune support : Maves

Intervenant : CAUE et Domaine de Chaumont-sur-Loire

Public visé : Agents techniques, élus, habitants

Nombre de personnes participantes : 10

Date de réalisation : 11 avril 2015

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Après la suppression des conifères et d'un érable, une pelle est venue ouvrir les fosses de plantation pour planter 5 arbres fruitiers, 10 petits arbustes à fruits.
Les habitants ont été invités à apporter des plantes aromatiques et des vivaces pour agrémenter l'entrée du presbytère.

Les points positifs :

- Une élue référent très motivée par le projet
- Une réelle volonté municipale de faire un lieu de partage et de collecte

Les points négatifs :

- Des fosses de plantations beaucoup trop grandes, beaucoup de temps passé pour tout reboucher !
- Des arbres de petites tailles, la récolte ne sera que proportionnelle.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Bien penser à la force des végétaux plantés lorsqu'il s'agit de fruitiers. La promesse de cueillettes rapide de fruits n'est tenable que si les arbres ne sont pas trop petits.
Donc bien connaitre et préciser la force de végétaux à la commande

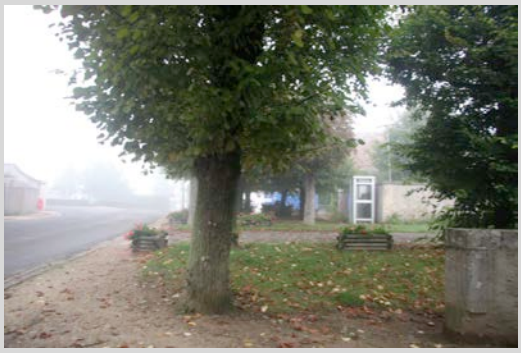

Commune support : Maves

Intervenant : Domaine de Chaumont-sur-Loire

Public visé : Agents techniques, élus, habitants

Nombre de personnes participantes : /

Date de réalisation : **Atelier non réalisé**

Temps consacré :

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

L'objectif de cet atelier était de remplacer les plantations en bacs à l'entrée de l'église par des massifs de vivaces en pleine terre. Ces massifs auraient permis de créer des espaces de fleurissement plus généreux et de ne pas renouveler toutes les plantes chaque année. Les arrosages auraient été également moins fréquents, donc moins de temps à consacrer à l'agent à l'entretien.

Point négatif pour cet aménagement : les arbres en présence créent de l'ombrage et assèchent le sol ; les plantes se devaient d'être parfaitement adaptées au lieu.

Finalement et au dernier moment, cet atelier n'a pas été réalisé car la mairie envisage de faire un gros projet de réaménagement global du pourtour de l'église. Ils n'ont donc pas voulu engendrer de frais actuellement préférant attendre le projet définitif.

ATELIER 42

PLANTATION POUR ACCOMPAGNER L'ENTREE DE L'EGLISE

PROPOSITION D'ESSENCES POUR PLANTER DES VIVACES EN PLEINE TERRE EN ALTERNATIVE AUX BACS EN RONDINS

Contenant actuels

PROPOSITION / CONCEPT

- Pour des facilités d'entretien et des cohérences visuelles, la palette végétale est la même pour les 2 massifs.
- Les végétaux sont rustiques et faciles d'entretien.
- Les floraisons sont étendues tout au long de l'année.
- On associe de vivaces, et des graminées pour apporter de la légèreté.
- Une majeur partie des plantes ont des feuillages persistants et colorés.
- Les sols seront paillés ou plantés de couvres-sols persistants.

Proposition de plantation en ligne

ATELIER 42

PLANTATION POUR ACCOMPAGNER L'ENTREE DE L'EGLISE

PROPOSITION D'ESSENCES POUR PLANTER DES VIVACES EN PLEINE TERRE EN ALTERNATIVE AUX BACS EN RONDINS

Heuchère lime rickey

Heuchère Renoir

Heuchère Gaupin

Bergenia cordifolia

Sedum spectabilis

Iiriope muscaris

Geranium Brookside

Miscanthus sinesis malepartus

Gaura lindhimerii

Carex Morrowi 'ice dance'

Aquillea moonshine

Aquillea Terracotta

Gaillarde 'Burgunder'

MAVES I PAYS BEAUCE VAL DE LOIRE

NOM ATELIER : Découvrir et favoriser l'accueil de la biodiversité dans notre village

Commune support : Maves

Intervenant(s) : CDPNE (Héloïse Varlet)

Public visé : jeune public

Nombre de personnes participantes : 27

Date(s) de réalisation : vendredis 13, 20 et 27 mars 2015 après-midi

Temps consacré :
3 animations d'½ j + préparation

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

La commune a choisi de retenir le projet du CDPNE proposant un cycle de 3 ateliers jeune public avec l'école du village. L'école a été contactée dès le mois de juin 2014 pour une mise en place de ces ateliers à l'automne 2014. Ces animations devaient être réalisées en relation avec l'atelier 41 sur le réaménagement du verger du presbytère situé à côté de l'école.
Malgré de nombreux échanges et relances, l'école n'a pas souhaitée participer à ces ateliers. En accord avec la mairie, les animations ont été proposées et réalisées avec les enfants du groupe nature constitué dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaire (TAP) organisés par la commune tous les vendredis après-midi.
Lors de ces trois ateliers, les enfants ont découverts leur environnement proche notamment à travers la thématique des insectes et de l'arbre dans le jardin du presbytère.

Les points positifs :

Lien entre plusieurs ateliers proposés sur la commune.
Implication concrète des enfants aux projets d'aménagement de la commune, sensibilisation à la prise en compte de la biodiversité dans les aménagements

Les points négatifs :

La non implication de l'école malgré une information tôt dans le calendrier scolaire.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Autres photos

NOM ATELIER : gérer les abords de la station d'épuration

Commune support : MAVES

Intervenant(s) : CDPNE (Thierry Moreau, Philippe Maubert)

Public visé : élus et agent

Nombre de personnes participantes : 4

Date(s) de réalisation : vendredi 29 août 2014 après midi et vendredi 27 février 2015 matin

Temps consacré :
Inventaire naturaliste ½ j + préparation
Réalisation et présentation de la fiche de gestion du site aux élus et agent

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

La station d'épuration a été réalisée fin 2013 sur des sols peu épais, sur calcaire, assez pauvres et secs potentiellement favorables au développement d'une flore patrimoniale liée aux pelouses calcicoles. Ces milieux naturels sont présents en bordure de la vallée de la Sixtre et sont d'une grande valeur écologique. La végétation herbacée qui a été semée sur le site est peu dense et permet l'expression de la flore spontanée. Une reconnaissance naturaliste du site a été réalisée le 29 août 2014 après midi. Elle a permis d'identifier la présence de quelques pieds d'Euphraise de Jaubert *(Odontites jaubertianus)*, espèce végétale protégée sur l'ensemble du territoire national, déterminante ZNIEFF et classée comme vulnérable sur la liste rouge régionale. Une fiche de technique de gestion du site a été rédigée prenant en compte les enjeux patrimoniaux du site. Elle a été présentée aux élus et à l'agent en charge de l'entretien du site le 27 février 2015 au matin.

Les points positifs :

Bonne implication de la commune dans le projet qui a été sensibilisée et est favorable à la gestion différenciée du site.

Les points négatifs :

La commune ne va plus avoir la charge de l'entretien cette station d'épuration gérée par le syndicat Vald'Eau. Il a été convenu que la commune transmettent les consignes de gestion au au syndicat.

Autres photos

Atelier 46 S’informer des bonnes pratiques phytosanitaires pour protéger sa santé et son environnement

Commune support : MAVES

Intervenant : Alice BOULANGER, FREDON Centre

Public visé : Agents techniques et élus de la commune

Nombre de personnes participantes : 2 agents techniques (l’actuel qui part à la retraite et son remplaçant)

Date de réalisation : 27 juin 2014

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D’EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Un document, synthétisant les constats établis à l’occasion du diagnostic des pratiques phytosanitaires ainsi que les exigences requises pour perfectionner ses pratiques, a été remis à la commune. Ce document constitue un état des lieux des différents points évoqués lors de l’audit (local de stockage, protections individuelles, matériel de traitement, bonnes pratiques avant et après le traitement, inventaire des produits en stock). Ce support a permis d’aborder point par point les données conformes ou non conformes. Au fur et à mesure, des conseils ont été formulés pour améliorer le lieu de stockage des produits phytosanitaires, la protection de l’applicateur, de la ressource en eau, etc.
La commune mettant à disposition l’ensemble des équipements de protection individuelle (achat kit complet), il n’a pas été nécessaire de présenter nos EPI, amenés en démonstration.

Par manque de temps, l’étalonnage du matériel de pulvérisation n’a pu être réalisé mais l’agent a compris l’intérêt de cette pratique. L’apprentissage de la consultation régulière du site internet e-phy (catalogue des produits phytosanitaires et de leurs usages en ligne) n’a pu être effectué également.

Les points positifs :

Sur les pratiques de l'agent

L'entretien de certaines zones va être repensé ; c'est notamment le cas du cimetière, de l'école, des abords de l'église et de la salle à louer. La végétalisation d'espaces (pieds de murs en particulier) pour embellir ou réduire l'entretien, l'enherbement (allée gravillonnée qui mène à la sortie de secours de l'église), une augmentation de la hauteur de coupe du gazon (pelouse jouxtant le cimetière) ont été discutés et sont envisagés. Au niveau du cimetière, l'agent se sent prêt à changer les pratiques d'entretien : enherbement de la partie proche du columbarium, végétalisation d'espaces minéraux difficiles d'entretien avec une vivace qui s'est développée dans un espace anguleux (prélèvement de fragments pour une implantation entre-tombes, en tête de tombe). Pour se dédouaner de tâches de désherbage, certaines bordures de massifs, notamment près de la mairie, pourraient être retirées ou être recouvertes de végétaux à port retombant. Le fleurissement avec des plantes vivaces, le paillage dans les jardinières et massifs sont également des éléments qui seront davantage pris en compte.

Sur la méthodologie

L'entretien individuel avec l'agent fut l'occasion d'aborder dans le détail les points de blocage au niveau de l'entretien des espaces et d'y apporter, dans la mesure du possible et de manière personnalisée, des solutions et des conseils. Cela a permis également d'ajuster les préconisations compte tenu de la charge de travail de l'agent (beaucoup de hameaux à entretenir).

Par ailleurs, une approche sur le terrain amène à dévier sur des sujets transversaux et de mettre à contribution les compétences d'autres salariés de notre structure. En effet, une problématique sur des hortensias implantés devant l'église a soulevé des interrogations sur la nature du problème et quelle serait la méthode de lutte adaptée. Un échantillon a été prélevé et présenté aux personnes référentes sur le sujet : une identification du ravageur ainsi que des préconisations de méthodes de lutte naturelle adaptées ont pu être ainsi proposées dans un document qui a été retourné à l'agent technique (**voir document identification-ravageur-hortensia-MAVES**)

Les points négatifs :

L'absence de participation de la part des élus a empêché d'échanger sur leur vision de l'application d'herbicides pour l'entretien des espaces publics. Lorsque la commune fait le choix de passer progressivement aux techniques alternatives aux produits chimiques, il est important que l'agent technique et les élus partagent la même vision des choses et agissent en synergie. Une volonté partagée de faire évoluer les pratiques d'entretien est une des clés de la réussite, qui doit être accompagnée d'un programme de communication auprès des administrés. Un entretien entre élus et personnel technique est également l'occasion de valoriser les initiatives intéressantes l'agent: fabrication d'un petit outil mécanique (lame installée derrière un petit motoculteur), acceptation de la végétation spontanée sur certains hameaux.

Aucune autre commune de l'initiative n'a participé à cet atelier. L'agent n'a donc pu échanger avec d'autres gestionnaires et s'enrichir d'éventuelles autres expériences.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Après réflexion, pour formaliser les préconisations qui ont été discutées lors de l'atelier, il aurait été intéressant de retourner à la commune un document synthétique présentant de manière très visuelle les points d'action prioritaires sur la commune. Cela aurait pu prendre la forme d'une carte aérienne, pointant certains espaces et agrémentés de photos de la commune et de techniques d'entretien alternatives adaptées. Ce document aurait ainsi permis aux élus de savoir ce dont il a été question lors de cet atelier et de voir ce qu'il est possible de mettre en place sur la commune.

Atelier non prévu

Mettre en œuvre une méthode de gestion écologique pour l'entretien des espaces publics

Commune support : MAVES

Intervenant : Alice BOULANGER, FREDON Centre

Public visé : Agents techniques et élus des communes participants à l'initiative

Nombre de personnes participantes : l'agent technique de Maves

Date de réalisation : 16 octobre 2014

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

L'agent technique, intéressé par la mise en place de méthodes alternatives pour le désherbage des espaces publics, s'est montré favorable à notre proposition de réalisation d'atelier sur cette thématique. Au cours de cet atelier, un parcours dans le centre-bourg ainsi que sur certains hameaux où des problématiques particulières se posent, a été effectué. Dans un premier temps, sur un espace donné, le but était de mettre en évidence les risques de transfert des produits appliqués. L'objectif étant d'amener l'agent à classer ses espaces en fonction du degré de dangerosité pour la ressource en eau et pour les personnes sensibles, et de concentrer ses efforts de réduction d'usage des pesticides sur les zones à risque élevé (cas de l'école par exemple). En complément, l'agent a pu bénéficier de conseils personnalisés, avec l'appui de photos de techniques ou de matériels, pour adapter au mieux les méthodes alternatives aux surfaces communales. L'acceptation de la végétation spontanée et le principe de la gestion différenciée ont été abordés tout au long de la visite. Ces éléments font en effet partie intégrante de la stratégie visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.
Pour conclure cet atelier, la formulation d'arguments à confronter aux éventuelles remarques des habitants permet de défendre l'intérêt des changements de pratiques et des objectifs d'entretien des espaces communaux.

Les points positifs :

Sur les pratiques de l'agent

Pour répondre aux exigences des différents arrêtés relatifs à la sécurisation de la préparation du traitement phytosanitaire ou encore à la réglementation de l'usage des pesticides sur les zones fréquentées par le public, l'agent mettra désormais en place un certain nombre de mesures. Il est ainsi prévu de sécuriser la préparation de la bouillie phytosanitaire lorsque celle-ci est préparée sur le terrain, de ne plus jeter les emballages vides de produits phytosanitaires avec les déchets ménagers mais de les déposer dans une déchetterie agréée ou chez le fournisseur. Un modèle de panonceau, à afficher sur les grilles du cimetière, a été envoyé à l'agent, le but étant de prévenir la population lorsqu'un traitement phytosanitaire est prévu dans cet espace.

L'agent communal s'est montré très réceptif et motivé pour améliorer le lieu de stockage des herbicides mais s'est surtout senti concerné et intéressé par les méthodes alternatives au désherbage chimique. Lors de l'atelier, de nombreux échanges ont dérivé sur la question des alternatives ; un intérêt pour du matériel alternatif, des souhaits de plantation de végétaux dans le cimetière ou aux pieds de certains murs ont ainsi émergé. L'agent a donc demandé qu'un atelier sur la gestion écologique des espaces publics soit réalisé sur la commune en veillant à ce que les élus y participent.

Les points négatifs :

Par manque de temps, toutes les étapes de l'atelier n'ont pu être réalisées.

La participation de quelques élus aurait été intéressante. L'atelier se déroulant de manière très libre, dans les locaux des services techniques, les échanges se font plus facilement entre les élus et les agents. Cette intervention permet en effet de mettre en avant les nombreuses contraintes, liées notamment à la réglementation, associées à l'utilisation des produits phytosanitaires. Le personnel technique, en possession d'un Certificat Individuel pour l'application de ces produits, connaît la plupart de ces exigences ce qui n'est pas tout le temps le cas pour les élus municipaux. Cela permet d'éveiller les consciences sur les problématiques d'utilisation de ces produits dangereux. Le corps décisionnel, que constituent les élus, est informé directement des éléments à améliorer pour protéger la santé de l'agent mais aussi de la population.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Un compte-rendu d'atelier pourrait être rédigé pour informer plus précisément la municipalité des points discutés avec l'agent technique.

REVUE DE PRESSE

- Avril 2015 -

la Nouvelle République.fr

MES FAVORIS . Tours x – Poitiers x

Loir-et-Cher - Maves - Maves

Opération " Jardinons nos villages "

15/04/2015 05:27

La commune de Maves est partenaire du CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) et du domaine de Chaumont-sur-Loire dans l'opération « Jardinons nos villages ». L'idée est simple : c'est d'aider les habitants à redonner vie aux espaces publics abandonnés, de les végétaliser et de les fleurir en bénéficiant des conseils éclairés de spécialistes. C'est ainsi que samedi, une douzaine de Mavois s'étaient donné rendez-vous dans l'ancien jardin du curé, devant le presbytère pour une plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes à fruits rouges. Stéphanie Grenouilloux, conseillère municipale, était aux commandes avec ses collègues Sylvie, Étienne et Daniel, conseillés par Mélodie Jacques du CAUE et Frédéric Vietti des Jardins de Chaumont. Après avoir creusé les emplacements, il a fallu les enrichir de terreau pour recevoir les jeunes plants de pommiers, poiriers, pruniers, groseilliers, cassissiers, framboisiers. Une petite zone était réservée aux aromatiques : thym, ciboulette, sauge, fenouil. Auparavant, il a fallu se débarrasser des pousses de noisetiers, pruniers et bouleaux sauvages qui encombraient le site. Leurs branches ont été broyées, elles serviront de paillage de protection pour les jeunes plantations. Chacun espère maintenant pouvoir récupérer les fruits du labeur collectif : rendez-vous très vite pour les fruits rouges, à l'automne pour les poires et les pommes.

Cor. NR : Bernard Fauquembergue

Des gros bras, et d'autres plus frêles et mal équipés. Beaucoup de bonne volonté néanmoins de la part de tous. - dr